



BULLETIN

Arleuf

MUNICIPAL



2021

SOMMAIRE

Editorial	p 2	Noël 2020 à Arleuf	p 11
Budget 2020	p 3	Peter Meyer	p 11
Horaires	p 4	La Saint Pierre	p 12
Taxes locales 2021	p 4	Fleurissement du bourg	p 12
Tarif de l'étang chauveau	p 4	Doyenne de la commune	p 13
Vos démarches administratives 2021	p 4	Arleuf intègre le Grand Site de France	p 13
Etat civil 2020	p 5	Tour de France	p 14
Récapitulatif arrêtés	p 5	Conseillère numérique	p 14
Bien sans maîtres	p 5	Adressage des hameaux	p 15
Numéros utiles 2021	p 6	Associations	p 16
Gendarmerie	p 7	• Aivec las gars d'arleu	p 16
Borne sise en Arleuf	p 7	• Ski en morvan	p 18
Chemins ruraux	p 8	• Tortuga	p 19
Voirie	p 9	• Association jambon du morvan	p 20
Les travaux	p 9	• Comité des fêtes	p 20
ATE	p 9	• Foot	p 21
La 3 ^e classe	p 10	• Théâtre	p 21
Garderie	p 10	• La révolution à Arleuf	p 22
Règlementation des boisements	p 11		

ÉDITORIAL

C'est avec plaisir que je m'adresse à nouveau à vous par le biais de ce bulletin qui va retracer une année d'actualités de notre commune.

Dans le précédent bulletin municipal, je terminais par ces mots : « Prenez bien soin de vous et de vos proches, nous n'en avons pas fini avec la Covid 19 ». Malheureusement un an après, cette phrase est encore présente dans notre quotidien. Nous subissons toujours les désagréments de la Covid 19 : port du masque obligatoire dans les lieux clos, passe sanitaire et une vie associative en berne.

La campagne de vaccination débutée dès la mi-janvier a été très largement suivie dans notre commune et je vous en félicite.

Grâce à cela et au respect des gestes barrières, notre commune a jusqu'à présent été relativement épargnée par les formes graves de ce virus. Malgré cette campagne de vaccination largement suivie, nous avons dû par précaution, reporter à l'année prochaine notre repas des anciens. Le contexte sanitaire ne plaide pas en faveur de ce moment de retrouvailles intergénérationnelles dans un lieu clos et où le respect des gestes barrières ne peut être assuré. Si cette journée avait eu lieu et qu'un cluster se soit déclaré, j'en aurais porté la responsabilité. Cet été, après avoir dans un premier temps renoncé à organiser la fête de la Saint-Pierre, il a été décidé à la dernière minute et à la demande insistante des forains de la maintenir à minima. Cette petite fête a permis aux jeunes parents de la commune et des alentours de pouvoir venir avec leurs enfants qui n'étaient pas montés sur des manèges depuis deux ans. Nous avons pu constater que cette fête située en extérieur sans organisation de repas et en respect des gestes barrières n'a pas provoqué une augmentation significative du nombre de cas parmi la population.

Je remercie toutes les associations communales pour toutes les activités qu'elles mettent en œuvre sur la commune. Je leur souhaite de retrouver leur dynamisme après près de deux ans de suspension d'activités. Le conseil municipal et moi-même leur apportons tout notre soutien. Pour la deuxième fois, nous avons eu l'opportunité d'accueillir le passage du Tour de France sur notre Commune. Bien qu'il ne soit pas passé dans le bourg, des décors ont été réalisés et installés à l'entrée d'Arleuf, au rond-point, à Pont-Charrot, au Chatelet et les habitants des Carnés se sont mobilisés pour décorer leur hameau. Je salue cette belle initiative. L'équipe municipale et moi-même remercions les bénévoles qui ont décoré notre commune pour cet événement.

La crise sanitaire n'a pas eu que des effets négatifs. Elle a très certainement favorisé la vente de nombreuses maisons dans les campagnes et contribué à l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune.

Compte tenu de la hausse des effectifs, une troisième classe a été ouverte à la rentrée. Enseignants et élèves peuvent ainsi travailler dans de meilleures conditions. Nous faisons tout notre possible pour soutenir notre école et améliorer les conditions d'accueil des enfants. Notre école est l'une des quatre premières écoles de la région à s'être lancée dans un projet appelé « Aires Terrestres Educatives ». Je tiens à remercier Madame Martine BERTHAULT la Directrice d'avoir pris part à ce projet novateur.

L'ouverture de la nouvelle classe a nécessité la reprise de la pièce destinée à la garderie. Nous allons donc réaliser des travaux afin de transformer l'ancien logement de Madame HOURDON pour y installer la garderie. Celle-ci momentanément assurée dans le dortoir de l'école. Pour la sécurité de tous, nous ne pouvons qu'approuver l'arrivée à CHATEAU-CHINON, d'un Peloton de Surveil-

lance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG). Ces hommes seront d'un précieux renfort pour les gendarmes lors d'interventions délicates.

Vous avez pu constater, en prenant la direction d'AUTUN, que les bâtiments des Etablissements ALEXANDRE sont pratiquement terminés. Leur mise en service est maintenant imminente et donnera de l'activité à la sortie d'ARLEUF.

Depuis le 20 octobre, un marché hebdomadaire a été instauré au rond-point vers la salle polyvalente. Je vous invite à vous y rendre et découvrir les produits qui peuvent vous être proposés.

Après des débuts compliqués, le Cornemuse peut enfin travailler dans des conditions, certes pas tout à fait normales mais suffisantes pour accueillir la clientèle et redonner vie au milieu du Bourg. Outre la restauration et les activités culturelles, ils peuvent proposer à la population, par le biais de leur association Tortuga, différents services qui vous seront détaillés dans ce bulletin.

Un programme renforcé a été mis en place pour la réfection des chemins ruraux. A ce jour, plus de 60 tonnes de grattage de route ont été répartis sur ces chemins. Leur remise en état va continuer dans les années à venir.

Le projet de gîte d'hébergement se poursuit. La réalisation des plans et les demandes d'aides pour le financement sont en cours. Il est impératif d'attendre l'accord des subventions avant de débiter les travaux mais j'ai bon espoir qu'ils puissent commencer fin 2022.

Un radar pédagogique, financé partiellement par la compagnie d'assurance, sera bientôt installé dans le bourg. Espérons qu'il ait un effet dissuasif.

L'agrandissement du cimetière devient nécessaire ; il ne reste que très peu de concessions disponibles. Cet agrandissement sera effectué dans le champ attenant qui avait été acheté à cet effet il y a quelques années.

Depuis cette année, nous avons décidé de remplacer le matériel vieillissant des services techniques. Ainsi, l'année prochaine nous renouvellerons les matériels de tonte. Par l'intermédiaire du programme « Chemins de Mémoire » initié et financé par la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, la stèle qui se trouve à la sortie de Lancray sera rénovée.

Depuis un an nous avons fait des efforts de communication via Facebook et la newsletter. Un site officiel de la Commune vient d'ouvrir « www.arleuf.fr » et la page Facebook ne sera plus alimentée. On s'aperçoit de plus en plus que sur tous les réseaux sociaux trop de fausses informations et de commentaires malveillants peuvent circuler. Nous avons donc décidé que la Commune se devait d'être prudente et ne plus communiquer de cette façon. Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin sur ce site.

J'adresse tous mes encouragements à nos commerçants et artisans qui font vivre notre Commune ainsi qu'aux présidents et membres des associations des syndicats libres qui gèrent l'eau sur tout le territoire de la commune.

Je remercie M. Peter MEYER pour le prêt de la statue située en face de la boulangerie.

Je remercie également tous les bénévoles qui œuvrent pour l'embellissement de la commune.

J'adresse mes remerciements à nos employés communaux pour leur dévouement et leur disponibilité. Un remerciement particulier aux membres du conseil municipal et à mes adjoints qui œuvrent quotidiennement à mes côtés, chacun dans ses attributions et en parfaite coordination.

Bonne fin d'année à tous et prenez soin de vous.

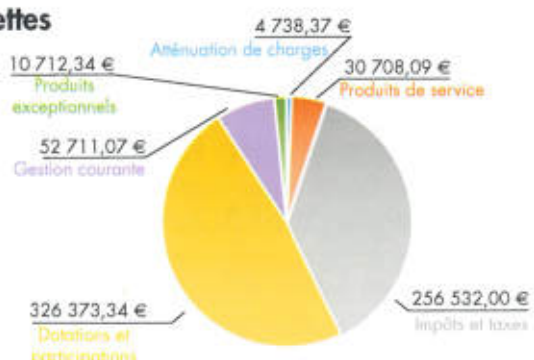
BUDGET RÉALISÉ EN 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses

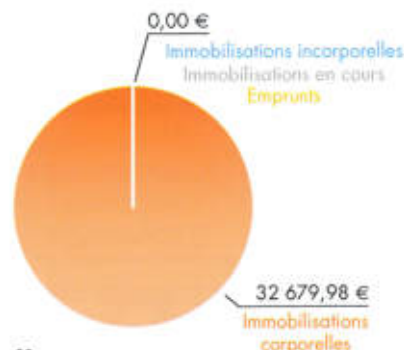


Recettes

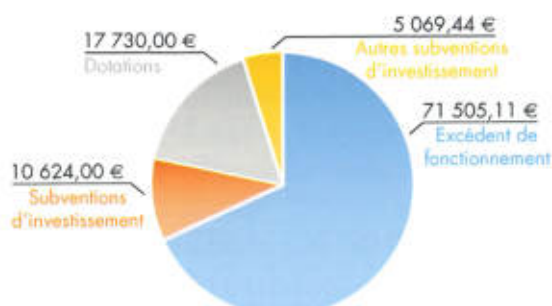


INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



HORAIRES

Mairie

Tél : 03 86 78 80 37

Courriel : mairie.arleuf@wanadoo.fr

Lundi : 8h00 - 12h00 - fermé l'après-midi

Mardi, jeudi : 8h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00

Mercredi : 8h00 - 12h30 - fermé l'après-midi

Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Permanence des élus

Jean-Luc BLANDIN : vendredi de 14h00 à 16h00

Brigitte DUVERNOY : sur rendez-vous

Jean-Luc MATHIEU : sur rendez-vous

Christophe DEFOSSE : sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Tél : 03 86 79 47 03

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi (semaine impaire) : 9h - 12h

Bibliothèque

Tél : 03 86 79 47 03

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi (semaine impaire) : 9h - 12h

TAXES LOCALES 2021

Taxe foncière prop. Bâtie	4.44 %
Taxe foncière prop. Non bâtie	15.50 %
CFE	12.63 %

En 2020, la taxe d'habitation n'est plus inscrite dans le chapitre des taxes locales. Elle est reversée au titre d'une participation du département.

TARIFS

ETANG DES CHAUXEAUX

Carte à la journée	3 €
Carte à l'année	23 €

Gratuit pour les enfants de -10 ans
(attestation en mairie)



Philippe Doussot



58430 Arleuf
Tél. 03 86 78 82 44
Port. 06 45 77 04 38

Menuiserie Serrurerie
Fabrication PVC - BOIS

Véranda - Porte
Cuisine - Fenêtre
Escalier - Persienne
Volet Roulant

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes concernant la délivrance ou le renouvellement des justificatifs d'identité (carte nationale d'identité et passeport) ne s'effectuent plus à la mairie. Désormais ces demandes doivent être effectuées à la mairie de Château-Chinon. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie de Château-Chinon Ville au 03 86 85 15 05.

Dans le cas où vous ne disposez pas d'internet ou que vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre pré-inscription par internet, une permanence à l'agence postale sera mise en place sur rendez-vous (jours à préciser).

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sans cette attestation de participation à la JDC, l'inscription aux examens ou concours est refusée.

Calendrier des démarches :

- Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser en mairie de votre domicile ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
- A 16 ans ½ : Créez votre compte sur www.madjc.fr dès réception d'un mail du Service National.
- A 17 ans : Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté

Certificat à produire pour les examens et concours :

- Pour les moins de 18 ans : attestation de recensement.
- Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

CADEAU DE NAISSANCE

La municipalité d'Arleuf a le plaisir d'offrir 50 € à tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2021. Les parents sont invités à déposer au secrétariat de mairie un RIB au nom de l'enfant.

Entreprise
Blandin Jean Luc



Peinture - Plâtrerie - Isolation
Ravalement de façades

Le Bourg - 58430 ARLEUF
Tél. 03 86 78 82 46
jl.blandin.fr@wanadoo.fr

RÉCAPITULATIFS ARRÊTÉS

Arrêté du 30 septembre 2015 portant interdiction de la divagation des chiens et chats sur la commune : tout propriétaire de chiens ou de chats doit tenir son animal en laisse sur les voies publiques à l'intérieur de l'agglomération et des hameaux. Tout chien ou chat trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière.

Arrêté n°09/2018 fixant les règles de l'exploitation forestière sur la commune d'Arleuf : cet arrêté s'applique aux propriétaires riverains et exploitants forestiers. Une déclaration en mairie doit être effectuée en mairie au minimum 48h avant le début du chantier de bûcheronnage ou de débardage pour les travaux à partir de 100 m³. Un état des lieux doit être effectué avant et après les travaux de débardage.

Arrêté n°64/2018 portant sur l'égaleur ou l'abattage des arbres sur la commune d'Arleuf : les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur ne dépassant pas 2 mètres. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. L'égaleur ou l'abattage des arbres sont effectués à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. A défaut d'égaleur

en bordure des voies communales et chemins ruraux et après mise en demeure, les travaux seront effectués aux frais des propriétaires.

Arrêté 27-2020 portant réglementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures sur la commune d'Arleuf : le dépôt sauvage des déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage ou décharge brutes d'ordures ménagères sera mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai déterminé. Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable le propriétaire du terrain sur lequel seront constatés le dépôt sauvage, les déchets ou la décharge brute d'ordures ménagères, qui les aura tolérés, acceptés ou facilités par sa négligence, ou encore se sera abstenu d'informer les autorités municipales de leur existence. Faute, par la personne visée par la mise en demeure, d'avoir procédé à l'élimination du dépôt de déchets ou de la décharge brute d'ordures ménagères dans le délai imparti, il y sera procédé d'office aux frais du responsable. Le cas échéant, il sera ordonné aux responsables de consigner entre les mains du comptable de la commune, une somme répondant au montant des travaux à réaliser. En outre, il pourra être ordonné, en cas de danger grave ou imminent, l'exécution des mesures de sûreté exigée par les circonstances. Le brûlage est interdit.

ÉTAT CIVIL 2020

5 naissances • 1 mariage • 11 décès

BIENS SANS MAÎTRE

La commune d'Arleuf poursuit l'intégration des biens sans maître présents sur le territoire.

Ainsi, une première phase a été réalisée concernant les biens sans maître dont la succession est ouverte depuis plus de trente ans. Ces biens ont fait l'objet d'une délibération d'intégration. La procédure se poursuit pour ceux-ci. Le service de la publicité foncière doit prendre acte de cette intégration. Une fois cette démarche réalisée les biens seront définitivement intégrés au domaine communal.

Concernant les autres parcelles pouvant être considérées comme sans maître, la procédure est lancée depuis cette fin d'année. Celle-ci se déroulera pendant une période de six mois pour la partie publicité. Après cette période, il sera décidé de l'intégration ou non des parcelles (selon si des héritiers se sont faits connaître ou non) dans le domaine communal. Nous vous tiendrons informés de l'avancé de la procédure.



Contactez-nous pour vos besoins :

Matériaux de carrière, sable de Loire, mélange à béton, combustibles, bois construction, bois bûches & plaquettes

BBF SERVICES

58110 Saint-Péreuse
Tél. 03 86 84 40 12
Fax. 03 86 84 41 36
info@bongard-bazot.fr
www.bongard-bazot.fr

BBF SCIERIE

58260 La Machine
Tél. 03 86 50 93 50
Fax. 03 86 50 98 03
contact@bbf-scierie.fr
www.bbf-scierie.fr

CHARLES

1996

Charles depuis 1996
meubles et agencement
Château-Chinon

15 Rue de Bibracte - 58120 Château-Chinon

www.meubles-charles.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE D'ARLEUF

56, route du Haut Morvan, 58430 ARLEUF

Tél. Mairie : 03 86 78 80 37

Tél. Agence Postale : 03 86 79 47 03

ADMINISTRATIONS

Communauté de Communes

Morvan Sommets Grands Lacs

Place François Mitterrand, BP8-58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 79 43 99

Déchetterie

L'Huis Gaudry - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 03 62

Maison de la Solidarité

6, place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 29 21

Sous-Préfecture

Rue du Marché - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 79 48 48

Gendarmerie

Place des Martyrs de la Résistance

58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 02 17

Centre des Finances Publiques

13, rue de Bibracte - 58120 Château-Chinon

Service des Impôts : 03 86 79 49 60

Direction Départementale des Territoires

Place François Mitterrand - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 79 49 90

SANTÉ

Hôpital – Maison de Retraite

42, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 79 60 00

• Centre de consultation de médecine générale :

rendez-vous au 03 86 79 60 97

renseignements : 03 86 79 60 01

• EHPAD (admission) :

Tél. 03 86 79 60 71 - 03 86 79 60 98

• Radiologie / Imagerie médicale :

Tél. 03 86 79 60 97 (sur rendez-vous)

Tél. 03 86 79 60 01 (renseignements)

• Unité d'Accueil de Premiers soins : les admissions étant régulées par le 15, il convient de composer ce numéro avant de se présenter.

Des consultations avancées ont lieu chaque mois (téléradiologie, angiologie, télécardiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, endocrinologie - diabétologie, gynécologie, consultation bilan mémoire - gériatrie). Prendre rendez-vous au

Tél. 03 86 79 60 62 ou 03 86 79 60 97.

Pour les consultations d'ophtalmologie, prendre rendez-vous au 03 86 37 74 17 pour le Dr. GHRER et au 03 86 36 98 83 pour le Dr. SEGUIN.

Maison médicale

38, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 14 15

• Consultations généralistes (Dr. VERSPIEREN Nacéra) :
Tél. 03 86 85 14 15

• Cabinet d'infirmières DANGELSER, CONSTANTIN DAVID, FLORY : Tél. 03 86 85 16 33

• Cabinet d'infirmiers VILAIN, SIMONOT GLORANT :
Tél. 03 86 78 49 41

• Kinésithérapeute : Monsieur Olivier BRIET :

Tél. 03 86 78 19 57

• Laboratoire d'analyses médicales ACM Bio :

Tél. 03 86 85 18 82

• Orthophoniste : Mme Fabienne BAUDEQUIN-BRIET :

Tél. 03 86 85 12 06

• Pédicure - podologue : Mme Frédérique VASSEUR :

Tél. 03 86 78 41 67

• Sage-femme : Mme Christine KEYSER

Tél. 06 60 24 01 49

• Diététicienne : Mme Martine FERRY

Tél. 06 87 02 28 35 ou 03 86 90 88 38

• Psychologue : Mme Claire BASTID - 06 74 44 05 11

• Rétinopathie diabétique : passage deux fois par an :
03 86 85 14 15

• Psychiatre : Tél. 03 86 84 09 20

• ANPAA 58 (addictologie et alcoologie) :

Tél. 03 86 61 56 89

• Centre de planification et d'éducation familiale et centre de lutte antituberculeux : Tél. 0800 58 00 00

Santé hors maison médicale

• Pharmacie du Morvan

22, boulevard de la République

58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 14 58

• Pharmacie Place Notre Dame

6 bis, Place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

Tél. : 03 86 85 06 60

• Pédicure - podologue (Melle RATEAU Valérie) :

4, rue des Fontaines - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 79 45 78

• Kinésithérapeute (M. Philippe LAMBELIN) :

8, boulevard de la République, 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 15 22 ou 06 33 23 98 96

• Masseuse - kinésithérapeute à domicile

(M. François LECLAIRE)

Tél. : 03 86 78 85 63

• Ostéopathe (M. Mathieu HARDY)

Tél. 07 83 01 28 21

SERVICE À LA PERSONNE

Centre social (portage de repas à domicile, services d'aides à domicile, services de soins à domicile)

6, place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

Tél. 03 86 85 18 66



COMMENT CONTACTER LA GENDARMERIE ?

Pour toutes les situations urgentes, un seul réflexe, composer le 17.
Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc..., contacter Communauté de Brigades de CHATEAU CHINON par téléphone au 03 86 85 02 17 ou par mail cob.chateau-chinon-ville@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

• Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la Brigade Numérique répond **24h/24 et 7j/7** par messagerie instantanée. Elle est accessible par les canaux suivants :

• via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique

• via Facebook <https://www.facebook.com/Brigade-NumeriqueGendarmerie>

• via les messages privés Twitter (@gendarmerie)
Sauf urgence, pour les victimes/témoins de **Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS)** je le signale ici : <https://www.service-public.fr/cmi>

Enfin, la Brigade Numérique est également accessible en flashant ce QR code.



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE - PARKING DE LA MAIRIE ARLEUF



Caractéristique de la borne :

- Puissance 22kw
- Connectée en réseau supervision.
- Disponibilité 24 h / 24h : 2 prises type T2 (normalisées normes Européenne)
- 2 prises type E/F (prises 220 v charge lente) pour recharge vélos, trottinette etc.

Info : Si un véhicule en charge 22 kw deux véhicules en charge 11 kw par prise.

Utilisation avec badge ou smartphone (lecture d'un QR code).

(demande de badge : www.sieeen.fr)

Jusqu'à la fin de l'année 2021 les recharges sont gratuites.

Un système de paiement des recharges est à l'étude.
Exemple : 25 € mensuel pour 150 kw, 35 € pour 250 kw ou 45 € en recharge illimitée.

Il faudra attendre la fin de l'année 2021 pour avoir les montants définitifs des tarifs de recharges et abonnements

Ci-joint le tableau des utilisations et consommation de la borne.

RESEAU DU SIEEEN



Etat de la charge
Aboulée
Non aboulée

128

Nombre de sessions de charge initiées

Nombre de sessions de charges par Borne

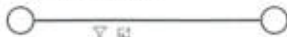
ARLEUF - PARKING M.A...

Nombre de sessions de charges par Mois

Consommation énergie (kWh) par Borne

ARLEUF - PARKING M.A...

01/01/2021 30/09/2021



ID Borne

Rechercher

ARLEUF - PARKING MAIRIE-HSX - SIEE
BRINON SUR BEUVRON - PLACE J.A.DURBIESE-VROJ - SIEE
CERCY LA TOUR - CHEMIN DE HALAGE-GSAH - SIEE

9

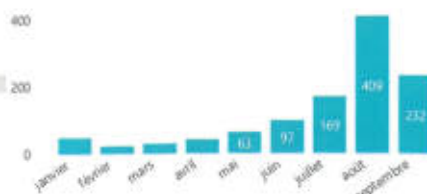
Consommation moyenne (kWh)

(Vide)

Durée moyenne d'une charge (h)

1 110

Consommation (kWh)



CHEMINS RURAUX

Avec l'exploitation des parcelles d'arbres résineux ravagées par les scolytes jamais les chemins de la commune n'avaient été autant empruntés par les engins forestiers. Nous avons été présents sur la plupart des chantiers pour établir un état des lieux avant le démarrage des travaux mais aussi pour définir avec l'exploitant le meilleur itinéraire à emprunter. La majorité des professionnels de la forêt respectent les règles mises en place.

En vertu de l'article L161-5 du Code Rural, le Maire dispose d'un pouvoir de police et de conservation sur les chemins ruraux, il peut donc réguler la circulation des véhicules ou des engins dont les caractéristiques sont susceptibles de dégrader le chemin et sont par le fait incompatibles avec la constitution de ces derniers, notamment avec la résistance, la largeur de la chaussée ou les ouvrages d'art (article D161-10 du Code Rural).

Par ailleurs, il est rappelé que l'entretien des chemins ruraux incombe aux riverains. L'article D164-24 du Code Rural le précise : « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du terrain ; les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Commune, à leur frais, après mise en demeure restée sans résultat (Décret N° 69-897, article 20 du 18/09/1969) ».

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021 :

Réfection dans sa partie ouest du chemin rural dit « de la Vallée de Cours à la croix du Bignon » : travaux effectués par nos agents avec l'aide précieuse de Bertrand Gauthier, que nous remercions chaleureusement. Sur cette portion le chemin était impraticable depuis au moins trente ans.

Réouverture du chemin rural dit « du Grand Bois Pierre » reliant les Brenots et Bussy : il était impraticable depuis au moins 40 ans. Il avait été intégré dans une parcelle et reboisé. Le propriétaire riverain a effectué



les travaux pour le rendre libre à la circulation.

Réouverture du chemin rural partant du moulin de la Tournelle et rejoignant les Prés Denis : il était fermé depuis au moins 40 ans, là aussi par une por-

tion intégrée dans une parcelle. Il a été rendu à la circulation. Les travaux ont été effectués par le propriétaire et en partie par nos agents.

Réfection dans sa partie haute du chemin rural dit « des Trinquets à l'étang de Préperny » : les travaux sont en cours de réalisation par une entreprise.

Réfection du chemin rural dit « des Patureaux » (en dessous les Gardebois) : celui-ci, inondé depuis fort longtemps, a été entièrement repris dans sa partie basse par des travaux pilotés et financés par le Parc Naturel Régional du Morvan.

Réfection de l'aqueduc du chemin dit « des Moulattes » : les travaux sont pilotés et financés par le Parc Naturel Régional du Morvan.

A différents endroits des chemins ont été réparés avec du « broyat de route ».

Un inventaire complet des chemins ruraux de la commune a été réalisé ainsi qu'une cartographie en coordination avec le parc naturel régional du Morvan.

Si vous constatez une dégradation sur un chemin rural, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.

LEJAUULT NICOLAS ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE ENR - CLIMATISATION
VENTILATION - DOMOTIQUE

58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
nicolas.lejault@wanadoo.fr

03 86 84 07 26

PLATRERIE - PEINTURE

Pose de plaques de plâtre - Isolation
Vitrerie - Faïence - Pose sols et murs
Ravalement de façades



CHRISTOPHE PIARDET

Lieu-dit Athes - 9, rue de la Corcelière - 71550 ANOST
Tél. 06 40 64 97 82 - 03 85 54 10 35

SIRET 522 947 977 00016



LOCA-MORVAN

LOCATION - VENTE DE MATÉRIEL

2000

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h

Les Chaumottes - 71400 AUTUN
03 85 52 64 31 www.loca-morvan.com



VOIRIE

Cette année, les services techniques ont réparé toutes les voies communales avec de l'enrobé à froid ; 50 tonnes ont été utilisées.

La remise à neuf en enrobé à chaud a été réalisée sur plusieurs rues du bourg (route des Chauveaux, rue de la Fontaine Ora, rue qui relie la rue des Bruyères à la route du Haut Morvan et la rue du Tacot). Les travaux ont été réalisés par secteur dans un souci d'optimisation afin d'éviter le déplacement du matériel à différents endroits de la commune.

TRAVAUX 2021

Le gros chantier de cette année 2021 a été la restauration de l'église.

En effet, depuis plusieurs années des infiltrations d'eau ont provoqué de gros dégâts sur certaines voûtes qui se sont effondrées.



Ainsi, les solins ont été refaits ; tous les frontons ont été revêtus d'un zinc ; des travaux de maçonnerie ont été effectués autour de pierres de taille.

Les entreprises qualifiées s'affairent à la remise en état et à la rénovation de certaines peintures.

A l'heure où nous rédigeons le bulletin, les travaux sont déjà bien avancés.

ATE

L'année 2020/2021 a encore été impactée par la crise sanitaire et de nombreux projets n'ont pas abouti. Pas de piscine, pas de chorale, pas d'exposition...

Un projet cependant s'est déroulé tout au long de l'année pour les élèves de CE/CM : La création et la labellisation de l'Aire Terrestre Educative de la Fontaine Ora.



Un morceau de territoire a été accordé aux élèves par la municipalité pour qu'ils le gèrent et proposent des actions en faveur de la biodiversité.

Après avoir fait l'année dernière, l'inventaire des plantes et des arbres, ils ont décidé de travailler sur les insectes et de réaliser des installations qui leur

Ce secteur a été retenu car la route des Chauveaux était en très mauvais état.

Le tronçon de la route située à Pontcharrot reliant la route départementale à Château-Chinon Campagne a été rénovée en même temps que Château-Chinon Campagne.

Nous avons investi dans un broyeur d'accotement, ce qui permettra de prolonger la durée de vie de l'épaveuse.

Le logement de la maison Basdevant (route du Chatz) a été entièrement remis à neuf.

Des volets roulants ont été posés dans un gîte de la route du Châtelet.

Actuellement, nous travaillons sur le dossier de l'agrandissement du cimetière qui s'avère indispensable. En effet, d'après les textes réglementaires en vigueur, nous devons disposer d'un nombre de places établi en fonction du nombre de décès calculé sur les cinq dernières années. A ce jour, nous ne disposons pas de ce nombre.

De plus, bien que des reprises de concessions doivent être effectuées dans l'ancien cimetière, les emplacements ne sont pas toujours réutilisables, nous le constatons régulièrement.

C'est pourquoi l'agrandissement du cimetière est une nécessité.

permettent de les observer. Ils souhaitent également construire des habitats pour les petits animaux (hérisson...).

La plantation d'une haie est aussi envisagée.

Ce projet se poursuit avec l'aide de la municipalité, du Parc Naturel Régional du Morvan et d'autres intervenants spécialistes de l'environnement.

Cette année est porteuse d'autres projets avec principalement l'accueil d'artistes en résidence. Ce sont les musiciens de D'JAZZ Nevers qui viendront travailler avec les élèves de CP/CE/CM. Une restitution du travail est prévue le 7 juin à la salle des fêtes.

Les élèves de maternelle ont le projet de réaliser et éditer un livre.

Nous avons pu emmener les élèves de l'école assister à un spectacle de cirque à Autun.

La piscine devrait accueillir à nouveau les élèves et nous avons prévu d'y aller au dernier trimestre. Nous espérons que nous laisserons la crise derrière nous et que nous pourrons mener tous ces projets à leur terme.

Les enseignantes

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

C'est une quinzaine d'enfants qui fréquente cette année la garderie périscolaire de l'école d'Arleuf.

Garderie qui a retrouvé sa place initiale, à savoir, au niveau de l'accueil/dortoir de la classe de maternelle car cette année nous avons eu la chance de voir s'ouvrir une troisième classe.

Ainsi, nous avons réaménagé la garderie. Pour ne pas gêner l'espace sieste des petits/moyens nous avons installé nos affaires au fond du dortoir.

Nous remercions cette année encore la municipalité des jouets et équipements que nous avons reçus. (Panneau de basket fixé par nos agents municipaux cet été, buts de foot, ballons, banquette, petites voitures, dinette, bac à sable, feutres). Merci également à Mme Berthault, directrice, et aux maitresses de nous laisser utiliser parfois le matériel des classes.

Les matinées à la garderie, qui se déroulent entre 7h45 et 8h20, consistent en un accueil calme et pro-



gressif. Les enfants se préparent, passent aux toilettes et se lavent les mains puis prennent un jeu avant de rejoindre leurs classes respectives.

Les fins d'après-midis (16h-17h30) s'articulent autour de jeux collectifs en grand ou petits groupe(s) formés naturellement par affinités et par âges.

Cette année, comme en fin d'année scolaire dernière, nous avons choisi un système de goûters partagés. Les parents fournissent en début de période un paquet de gâteaux, compotes, bonbons... et ainsi, chacun choisi selon ses goûts et envies la collation qui lui plaît. Au-delà du partage, ce système peut palier aux éventuels oublis ou aux imprévus.

Enfin, merci à Laëtitia de garder ce lieu propre et accueillant chaque jour !

Les enfants et Céline vous souhaitent une très belle année 2022.

ÉCOLE : LA 3^E CLASSE

En cette année 2021, la grande satisfaction de la municipalité a été l'ouverture d'une troisième classe à l'école.

Après différents échanges, les services académiques ont été à notre écoute et ont permis l'ouverture d'une nouvelle classe.

Cette annonce a été un moment de bonheur pour toute la communauté ; les premiers bénéficiaires de cette ouverture sont les enfants.

L'effectif est de 45 élèves répartis en trois groupes : La directrice, Martine BERTHAULT, gère 14 élèves (CE2, CM1 et CM2)

Laurence N'GUYEN conduit un groupe de 13 élèves (CP et CE1)

Capucine PASTORE, arrivée suite à l'ouverture de la 3^e classe prend en charge tous les niveaux de maternelle, aidée dans sa tâche par Céline TAUPIN, ATSEM.

Les conditions de travail, que ce soit pour les élèves ainsi que pour les enseignantes, ont été nettement

améliorées. Les effectifs sont moins importants et les apprentissages se font plus facilement.

Cette nouvelle classe a été installée dans l'ancienne garderie. Suite à cela, Céline TAUPIN a réinstallé la garderie dans le dortoir. Les enfants ont donc moins de place.

Ainsi, nous allons transformer l'ancien logement Hourdon en garderie afin que les enfants puissent évoluer dans de bonnes conditions.

Cette nouvelle garderie devrait être fonctionnelle à la rentrée 2022.

Ceci nous donne beaucoup d'espoir car l'avenir d'une commune est dans le maintien de son école ; c'est le poumon de notre commune !



MOTOCULTURE - VENTES RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

MECAGRI



54, route d'Arnay
71400 Autun

03 85 52 16 37

ECHO m.mecagri@wanadoo.fr 

ROUSSEAU



PRODUITS PÉTROLIERS - VIDANGE - CURAGE
LOCATION DE TOILETTES AUTONOMES

STATION
SERVICE
24/24

www.fioul-vidange-rousseau.fr
olivier-sarl.rousseau@wanadoo.fr

21430 LIERNAIS 03 80 84 4171
71400 AUTUN 03 85 86 26 60

RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Notre territoire est pourvu d'une réglementation de boisements qui a été élaborée il y a quelques décennies. Celle-ci n'est plus adaptée au contexte local et nous avons donc souhaité en mettre une nouvelle en place.

Dans le cadre de sa compétence générale en faveur des aménagements fonciers, le Département de la Nièvre a la responsabilité de la réglementation des boisements. Nous avons fait acte de candidature auprès de celui-ci.

Un minimum de six communes est requis pour la prise en charge à 100% par le département ; ainsi, la commune d'Arleuf a été retenue ainsi que cinq autres communes se trouvant au nord de la nôtre pour s'engager dans cette démarche.

La réglementation de boisement ne modifie en aucun cas les limites parcellaires. Elle a pour but d'instaurer des zonages ou périmètres dans lesquels des semis, des plantations d'essences forestières ou la reconstitution après coupe rase peuvent être interdits ou réglementés ; elle doit favoriser une meilleure répartition des terres entre les pro-

ductions agricoles, la forêt, les espaces de nature et de loisirs ainsi que les espaces habités en milieu rural.

La procédure est conduite par une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) sous la responsabilité du Département ; elle est présidée par un commissaire enquêteur, ses membres sont désignés par les communes, la Chambre d'Agriculture, le Centre National de la Propriété Forestière et le tribunal de Grande Instance.

La première réunion de la CCAF pour le démarrage de l'étude aura lieu en tout début d'année 2022. Cette étude a pour objectif de réaliser un état des lieux des 6 communes : d'évaluer les enjeux et possibilités de mise en valeur agricole ou sylvicole des différentes zones reconnues et les sensibilités environnementales à prendre en compte, de proposer des principes de zonage et une réglementation de boisement cohérente.

L'ensemble du projet de zonage sera soumis à enquête publique après approbation par la CCAF.

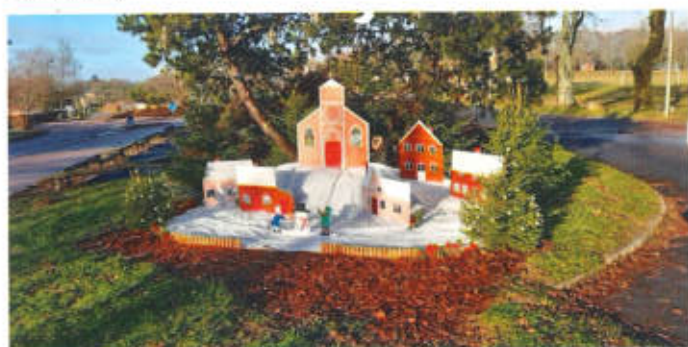
NOËL 2020 À ARLEUF

La magie de Noël 2020 avec son "décor polaire" imaginé par Nelly.

Quelles belles installations décoratives !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ces très belles réalisations !

Et qui nous ont apporté du rêve en cette période troublée.



PETER MEYERS, SCULPTEUR PLASTICIEN

Les sculptures monumentales en acier de Peter Meyers. Cet artiste belge dont le talent est reconnu dans le monde entier, s'invite en Bourgogne.

Et surtout dans le Morvan, où il s'est établi il y a près de 30 ans.

Ses personnages ou ses animaux sont exposés à ciel ouvert dans les villes ou les parcs de la région.

De drôles de pièces géantes empreintes d'humanité. A l'entrée d'Arleuf, l'une de ses œuvres a trouvé sa place.





ALLIÉ PRO

SOUTIEN AUX ENTREPRISES & ADMINISTRATIONS
POLYVALENCE & EFFICACITÉ

AURÉLIE DUPARD
6, route des Chauveaux - 58430 ARLEUF
07 50 98 99 18
aurelie.dupard@allie-pro.fr

chaussures

Villeroy

21, boulevard de la République - 58120-CHÂTEAU-CHINON
03 86 85 12 41
f Chaussures villeroy

FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

Après de multiples hésitations, il a été décidé à la dernière minute et à la demande des forains, d'organiser la fête.

La municipalité a souhaité offrir quelques instants d'évasion aux enfants en cet été encore assombri par la COVID.

Ceux-ci accompagnés de leurs parents ont pu assister gratuitement à la représentation du cirque. Le coût de cette prestation a été totalement pris en charge par la municipalité.

Le dimanche après-midi, les enfants ont pu participer à différents jeux sur le stade. Ceux-ci étaient encadrés gracieusement par Céline TAUPIN assistée de son époux. Nous tenons à les remercier vivement de cette intention envers les enfants.

Les participants ont gagné des lots qu'ils ont pu consommer directement sur la fête (boissons, crêpes, tours de manège...).

Durant ce weekend de fête foraine, les enfants ont également pu apprécier les balades en caïèches ou à dos de poney.



Ils ont profité de différentes attractions (manèges, auto-scooteurs, jeux). Tous les enfants rencontrés sur la fête étaient ravis.

Petits et grands ont également profité de la buvette où des crêpes, frites, saucisses et merguez étaient proposées. Celle-ci a connu un franc succès.

Une retraite aux flambeaux a permis aux personnes de déambuler dans les rues du bourg.

Cette fête de la Saint Pierre s'est achevée par des feux d'artifices tirés depuis le stade. Ceux-ci ont été fort appréciés par le public.

FLEURISSEMENT DU BOURG



Massifs et vasques ont été "fleuris" par quelques bénévoles, dont le souci dans le choix des plantes, a été de ne retenir que celles nécessitant peu d'arrosage et également, de privilégier les plantes vivaces.

Quelques arbustes, tels le Buddleia, ou arbre à papillons, et le Potentilla, un arbuste à fleurs jaunes, ont été plantés dans le massif devant la boulangerie. Avec des vivaces, telles les Perovskia. Plus compliqué a été le choix pour les vasques, tenant compte d'une année irrégulière au niveau météo.



GARAGE D'ARLEUF

Route d'Autun - 58430 ARLEUF
03 86 78 82 14
contact@garagedarleuf.fr

▼ CARROSSERIE

▼ PEINTURE

▼ MÉCANIQUE
TOUTES MARQUES



STATION DE LAVAGE
Haute pression

Eau chaude osmosée pour le rinçage

Paiement sur place en monnaie de 1€, 2€ ou par CB
Venez l'essayer, vous l'adopterez !

Ouvert 7j/7
de 7h à 22h

Château-Chinon-Campagne
Zone de Salorges
*à côté du magasin LIDL

DOYENNE DE LA COMMUNE : MME RAYMONDE DEFOSSE



En ce mois d'août 2021, nous voulons souligner le titre exceptionnel de Doyenne de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de Mme Raymonde Defosse, qui a dépassé son objectif de devenir la doyenne de la Nièvre.

Mme Raymonde Defosse a fêté ses 109 ans, le 2 février 2021, à l'Ehpad du centre hospitalier de Château-Chinon, où elle réside seulement depuis 2019. (à 107 ans).

Elle est aussi au rang de la 44^e place au niveau National.

A 105 ans, Mme Raymonde Defosse prenait encore le bus pour faire ses courses à Château-Chinon. Puis au cours de l'année 2017, elle décide de s'entourer d'une aide ménagère pour remplir les tâches quotidiennes.

Sa famille et celle de son mari Roger sont morvandiaux. En 1934, elle se marie à Arleuf avec Roger Defosse, lui aussi instituteur.

Le couple va exercer à Sartrouville jusqu'en 1969 pour Raymonde et jusqu'en 1967 pour Roger. Puis Mme Raymonde Defosse revient vivre à Arleuf en 1980.

Elle s'intéresse toujours à l'actualité, aime la compagnie pour pouvoir discuter de tout et de rien et raconter ses innombrables souvenirs, avec sa mémoire toujours excellente.

Avec sa sagesse, ses expériences, ... on ne peut qu'être admiratif devant cette grande dame.

Son secret de longévité, le bon air d'Arleuf

Sa phrase fétiche "Il ne faut surtout jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui. Même si la vie est longue, elle passe bien trop vite".

Son objectif, fêter ses 110 ans.

C'est aussi ce que nous lui souhaitons également, et encore toutes nos félicitations.

ARLEUF INTÈGRE LE GRAND SITE DE FRANCE « BIBRACTE MONT BEUVRAY »

Les labels grands site ont été créés en 2002 par le Ministère en charge de la politique des paysages. Ils visent à inciter les collectivités à développer des projets durables de territoire fondés sur leur qualité paysagère, au bénéfice des habitants et des visiteurs sans contraintes nouvelles sur le territoire.

Un grand site de France doit avoir pour cœur un « site classé » qui est ici le Mont Beuvray. Dans un premier temps cet écrin paysagé était constitué de neuf communes ; puis un deuxième temps il est apparu nécessaire d'y ajouter le Mont Préneley et le Haut Folin afin que cet écrin prenne en compte les trois plus hauts sommets du Morvan : les communes

d'Arleuf, Glux en Glenne et Roussillon en Morvan rejoignent donc cet espace.

Cette volonté s'inscrit en particulier dans la continuité de réflexions engagées sur la valorisation touristique coordonnée des trois plus hauts sommets du Morvan, dans laquelle s'inscrit notamment le projet de valorisation touristique du Haut Folin.

Une des premières actions à venir sur cet espace sera la création de sentiers de randonnée qui relieront les douze communes, soit sur la périphérie du « Grand Site », soit d'un sommet à l'autre ou d'une commune à l'autre.



S.A.S.

**POMPES FUNÈBRES
BROCHET**

Marbrerie - Contrats d'obsèques
Organisation d'obsèques
Chambres funéraires



2, place du Château, 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 85 15 24 - Fax 03 86 85 07 98
Cbroc2@wanadoo.fr

Habilitation 2016-58-01-05 - Ordo 07004318



Agence immobilière
Morvan Patrimoine

5, rue Jean-Marie Thévenin
58120 Château-Chinon

03 86 85 12 12

morvanpatrimoine@orange.fr

6, rue de l'Arquebuse
71400 Autun

03 85 52 07 85

mp-autun@orange.fr

www.morvan-patrimoine.com

TOUR DE FRANCE 2021

Le 2 juillet 2021 l'étape du tour de France cycliste entre Vierzon et le Creusot empruntait les routes de notre commune.

A cette occasion les habitants, les commerçants et les élus ont répondu présent en ornant une partie du parcours sans oublier le bourg qui n'était pas en reste côté décoration.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite.

La municipalité remercie également Josette Devière pour les photos de la page de couverture.

Photos de quelques réalisations sur le thème du Tour de France :



UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER ET POUR MAÎTRISER LES BASES DU NUMÉRIQUE



À QUOI ÇA SERT ?

Angélique ANDRES, votre conseillère numérique, vous aide à :

Maîtriser les bases du numérique :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone...

Et plus généralement :

- Échanger avec ses proches
- Trouver un emploi ou une formation
- Accompagner son enfant
- Découvrir les opportunités de son territoire
- Mieux connaître le numérique...

POUR PRENDRE RDV, CONTACTEZ :

Adeline COURAULT
au 06 45 78 61 56 ou par mail à
adeline.courault@nivernaismorvan.net

Patureau Betty
Opticienne diplômée

**Les Binocles
de Betty**

16, place Notre Dame
58120 Château-Chinon

03 86 85 03 21

lesbinoclesdebetty@gmail.com



Menuiserie de la Seigne

Jean-Paul BUSSEROLLES

Menuiserie bois et PVC
Agencement cuisine et salles de bain
Fabrication et rénovation de meubles

Route de Lormes - 58120 Château-Chinon

Tél./Fax 03 86 85 12 37

ADRESSAGE DES HAMEAUX

Le travail d'adressage se poursuit et devrait se terminer au cours du 1^{er} semestre 2022.

Suite à la réunion du conseil municipal du 4 octobre 2021, voici la liste des dénominations validées (délégation D2021-10-01) :

Hameaux	Dénominations
Les Raviers	Chemin des Essarts
Les Manges	Chemin de la Pommeray
Les Manges	Chemin des Vernets
Les Robins	Chemin de Beauregard
Poisson	Impasse du Pré Neuf
Les Vareilles	Chemin des Vareilles
Les Gardebois	Route de Corancy
Les Brenots - Les Brenets	
Les Gardebois	Chemin des Pâtureaux
Les Gardebois	Impasse de l'Atret
Les Bardiaux	Route des Bardiaux
Les Brenots	Chemin du Touron
	Route d'Anost
Les Pasquelins	Route de Corcelles
Les Malpeines	Chemin de Fragny
Les Malpeines	Chemin de la Croix Pasquelins
Les Rollots	Route de l'Ouche
Les Mouilleferts	Impasse des Mouilleferts
Montignon	Chemin de la Teurlée
Les Gorys	Impasse des Agneaux
Le Châtelet	Chemin des Gouillats
Le Châtelet	Impasse de l'Ichard
Le Marault	Impasse de la Motte
Les Cheintres	Impasse des champs de derrière
Le Chatz	Chemin de la Chuet
Les Forettes	Chemin du Pré Renard
Les Brenots	Chemin du Claveux
Les Brenets	Chemin de Breugnet
Les Bardiaux	Chemin des Chevenots
Les Bardiaux	Impasse du Champ Lavrio
Les Bardiaux	Chemin des Fontaines Salées
Les Brenots	Route de l'école
Les Brenots	Impasse des Vernes
Les Brenots	Chemin du champ des Brenots
Les Brenets	Chemin des Crêtes
Les Pasquelins	Chemin de la Perrière

Hameaux	Dénominations
Les Rollots - Grandjolle	Route de Château-Chinon
Pont-Charrot	
Les Pasquelins	Route d'Autun
Les Barats - Les Trinquets	
Les Mouilleferts	Route du Châtelet
Montrillon - Le Châtelet	
Le Châtelet	Route de Volizy
Les Doridots - Montignon	
Pont-Charrot	Route de Pont-Charrot
Montignon	Chemin de la Pierre au Chiar
Montignon	Chemin des Forêts
Montignon	Chemin des Jardins
Montignon-La Pirotte	Route de la Pirotte
Montignon	Chemin du Tabac
Montignon	Chemin des Moiriaux
Voucoux	Route de Voucoux
Les Gorys	Route des Gorys
Les Rollots	Route des Commes
Château de la Tournelle	Chemin du Château de la Tournelle
Les Trinquets	Impasse des Trinquets
Moulin de la Tournelle - Les Blandins	Route des Blandins
Le Châtelet - les Carnés	Route de Glux-en-Glenne
Le Châtelet	Chemin des Courroies
Les Joies	Route des Ronces
Les Joies	Impasse du Bas des Joies
Les Carnés	Chemin des Pilates
Les Carnés	Chemin des Cheintrates
Le Marault-Fosse	Route du Haut Folin
Fosse	Impasse de Piot
Fosse	Impasse des Maçons
Les Cheintres	Route des Cheintres
Pont-Charrot	Route du Gué Girault
Grandjolle	Chemin de Grandjolle
Bost	Route Jeanne Duvernoy
La Ruchette - Les Petits	
Les Bouchoux	Route Etienne Dessertenne
Les Bouchoux	Impasse Alexandre Léger
Le Chatz - Les Manges	
Les Robins	Route de la Chaume aux Chiens
Les Forettes - Poisson	
Le Chatz	Chemin du Boutu
Le Chatz	Route du Théâtre Gallo-Romain

« AVEC LA GARS D'ARLEU »

L'assemblée générale qui a eu lieu le 16 octobre dernier était destinée à accueillir les nouveaux adhérents, 74 depuis que nous avons relancé l'initiation à la danse avec nos partenaires du Cornemuse au mois d'août. L'objectif était de renouveler le bureau et le conseil d'administration.

Mais pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient, c'est pourquoi j'ai voulu lors de cette réunion, transmettre notre histoire des gars d'arleu qui a eu 31 ans cette année. Je souhaite qu'une nouvelle page s'écrit avec des personnes motivées, de différentes générations, des filles et des garçons et comme me l'ont fait très justement remarquer les filles, j'ai proposé, en laissant ma place de Présidente, une modification du nom « Aivec lâ gars et lâ féilles d'Arleu ». La réunion a été étayée par la projection d'images d'archives numérisées par Clara mise à disposition par le Cornemuse pour réaliser ce travail, je les en remercie.

RETROSPECTIVE SUR L'ASSOCIATION « AVEC LÂ GARS D'ARLEU »

Pour la petite histoire, il est à noter en 1989, avant la création de l'association, la participation de quelques



musiciens d'Arleuf à la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française sur les Champs Elysée à Paris en compagnie de plus de 1000 musiciens venus de toutes les régions de France sous la direction de Jean-Paul Goude qui qualifiait les Morvandiaux « d'un peu anarchistes ces mu-

siciens mais aussi tellement poétiques » car nous étions les seuls à ne pas savoir, pouvoir ou vouloir marcher au pas et à passer beaucoup de temps à animer les bistrots pendant les répétitions, car comme vous le savez nous y sommes beaucoup plus à l'aise.

L'association à but non lucratif « Aivec lâ gars d'arleu » ayant pour objet : « d'organiser toutes activités, manifestations, rencontres à caractère socio-culturel en lien avec la commune d'Arleuf, la culture et le patrimoine local, histoire, traditions, langues, musiques, danses, chants, littérature, métiers, gastronomie et environnement » est née le 20 septembre 1990 à l'initiative de Francis LESECH et Martine MATHIEU entourés de

musiciens traditionnels du Morvan : Jean-Claude TRINQUET, Dédé JULES, Paulette JULES, Dédé Clément, Christian BOISSON, Jo LAGRANGE, Dédé BREGEOT, Aimé DELAIRE (danseurs), Ludvine et Sylvain MATHIEU, Didier et Pascale JULES, Bernard JULES, Didier LESECH. Ce fut donc à l'origine une envie des musiciens un peu éparpillés de se retrouver régulièrement et de jouer ensemble chaque semaine pour le plaisir. Ce petit groupe de musiciens ainsi constitué, fut très sollicité pour animer fêtes et événements divers sur tout le territoire du Morvan... puis est venu le temps des rencontres d'automne.

La première a accueilli plus de 400 personnes à la salle polyvalente d'Arleuf avec des musiciens et danseurs de toute la région, ce succès nous a conduit à poursuivre chaque année en invitant des groupes de différents pays et régions tels que : l'Irlande, l'Italie, la Suisse, la Scandinavie, le Québec, la Vendée, le Berry... tout ceci dans un esprit de découverte, d'ouverture aux autres et surtout de convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Ce fut aussi l'occasion de proposer des concerts tremplin pour les jeunes musiciens et c'est ainsi que nous avons vu sur scène le tout jeune Sébastien LAGRANGE, mais aussi Audrey CHANTEREAU, Guillaume VIGENT, Nicolas DES-SERTENNE. Nous avons participé au lancement de quelques nouveaux groupes comme Tarif de Nuit (Thierry BRUNEAU, Thierry NOUAT, Eric FEDOROFF, Laurence N'GUYEN), soutenu le projet de CD « Par-dessus les toits » de Max GUENARD en lui consentant une avance de trésorerie pour son projet car il nous semblait important d'aider les jeunes auteurs, compositeurs, musiciens à émerger.

A la demande de nombreuses personnes voulant apprendre les danses traditionnelles, une initiation fut proposée au Cornemuse qui était notre QG. Nous avons été les premiers musiciens traditionnels avec notre ami Didier LESECH à jouer dans ce lieu, accueillis alors par Gérard HERAULT puis sa femme Brigitte tous les vendredi en soirée.

Puis nous avons organisé des bals mais aussi des stages de danses traditionnelles avec des intervenants divers et variés comme Bernard COCLET, à l'origine du grand bal de l'Europe, des causeries sur le Morvan avec notre regrettée Annick GONIN, Christian BOUCHOUX, Michel SALESSE, Claude PEQUINOT des soirées diapositives « cartes postales anciennes d'Arleuf et Château-Chinon » avec Jean-Luc MATHIEU.

Par la suite des marches ont été organisées par Jean-Luc afin de mieux connaître nos chemins : sur les traces du tacot, des villages oubliés, des jolis petits chemins du Morvan, le tout agrémenté d'histoire locale.

Je fus donc la première Présidente. Puis plusieurs Présidents ont été élus à la tête de l'association et ont apporté leur pierre à l'édifice en faisant évoluer les activités, en les étoffant :

Max GUENARD a lancé le projet « 2000-1 l'Odyssée en Moran » en réalisant un CD vendu à 1000 exemplaires,



CITROËN

SAS NOGRETTE CHÂTEAU-CHINON

Réparateur Agréé Citroën - Ventes véhicules neufs et occasions
Entretien et réparations toutes marques - Service carte grise

4, route d'Autun - 58120 CHÂTEAU-CHINON

03 86 85 17 89 Garage Nogrette Chateau Chinon



regroupant plus de 70 musiciens traditionnels locaux car nous aimons aussi les circuits courts... Sylvain MATHIEU a organisé la soirée celtique avec la venue du Bagad d'Auray au gymnase de Château-Chinon, plus de 800 spectateurs, 50 musiciens et danseurs.

Guillaume BLANDIN, à l'initiative des journées du patrimoine et du théâtre en patois, a organisé plusieurs spectacles avec l'atelier du patois au début puis avec notre regretté Louis LEFEVBRE du petit théâtre Claire BERTHAULT des Brenots. La pièce intitulée « Une école Morvandelle autrefois » jouée à Paris sur l'invitation de l'association « La Morvandelle » entre autre, mais aussi dans de nombreux villages du Morvan ; c'est l'histoire de l'interdiction faite aux enfants de parler patois en classe, pièce humoristique de théâtre en deux actes écrite par Louis LEFEVBRE aidé de Gérard VOYOT et jouée par les acteurs du cru (Florence, Florian et Robert PETIT, Brigitte COMTE, Monique DEVOUCOUX, Gérard VOYOT).

Pour terminer, je veux remercier notre ex-trésorière, notre reine du « grapiaux tout terrain » au blé noir aux oignons et au lard : la célèbre Patricia GAUDRY qui dégaîne sa poêle plus vite que son ombre, toujours présente sur tous les événements.

Beaucoup d'habitants Arleuf ont participé au succès de cette association avec le soutien de la municipalité. Il y a maintenant 31 ans qu'elle existe, elle a connu des hauts et des bas, mais elle est encore présente dans notre paysage.

Alors grâce à la volonté de quelques personnes, et j'en profite pour remercier les jeunes repreneurs du Cornemuse, depuis cet été, comme par le passé, nous proposons tous les mercredis soir de 19h à 21h une initiation aux danses traditionnelles (bourrées, polkas, mazurkas, scottishs, valse, branles, cercles etc... au Cornemuse qui est un des partenaires de cette association, ils nous accueillent en toute convivialité chaque semaine et nous aident dans la communication grâce à Marine, Nicolas, Sylvain, Mathilde, Clara, Kevin, Maude, Emilien, Marie-Laure... des amis musiciens nous rejoignent pour ani-

mer ces soirées, nous avons été gentiment associés aux apéros-bistrot.

Notre désir, aujourd'hui, est de jouer notre rôle de transmission envers les plus jeunes souhaitant s'investir tout en leur proposant de les accompagner pendant quelques temps pour qu'ils puissent prendre leurs marques, voler de leurs propres ailes et apporter de nouvelles idées, une nouvelle dynamique importante pour notre village.

Suite aux élections, le nouveau Président est Nicolas PETIOT qui nous a présenté son projet pour l'avenir et qui a souhaité que je reste Vice-Présidente pour continuer dans notre démarche de transmission. La Secrétaire est Elise MARCEAU et la Trésorière Sandrine MOREAU. Nous réunirons très prochainement tous les membres adhérents afin de mettre en place des groupes de travail thématiques.

Les projets en court :

Concert de Noël à l'église d'Arleuf avec le magnifique groupe « La chavannée » qui viendra présenter son spectacle « Les fleurs de Noël » le dimanche 28 novembre à 16h avec ses 35 chanteurs et musiciens (chants de Noël). 8 euros l'entrée et gratuit jusqu'à 16 ans.

Notre participation à « Noël en Forêt » organisé par l'association Ski en Morvan et ses partenaires locaux qui se déroulera à Préperny le dimanche 19 décembre et pour la joie des petits l'arrivée du père Noël au chalet dans l'après-midi. Vous pourrez venir boire un vin chaud, manger une crêpe ou un grapiaux « tout terrain », goûter les spécialités locales auprès des producteurs et artisans, écouter de la musique et découvrir le petit sentier des lutins avec Sylvestre et Noctua.

Et puis sans doute un événement « Musique en Forêt » à Préperny en lien avec Ski en Morvan au printemps prochain et une fête de l'automne.

Si vous souhaitez adhérer et nous rejoindre, c'est très simple, vous pouvez le faire directement au Cornemuse. Le montant de la cotisation annuelle est de 5 euros.

Vous pouvez aussi écouter notre émission tous les 15 jours sur fréquence Morvan 95.8 de 15h à 16h le jeudi « Un pied dans chaque sabot ». Cette émission est consacrée aux musiques traditionnelles du Morvan et d'ailleurs.

Au plaisir de vous rencontrer.

Martine MATHIEU et toute l'équipe

LES GALERIES MORVANDELLES

DU MARDI AU SAMEDI 8, rue Jean-Marie Thevenin
9H30-12H30 / 14H30-19H 58120 Château-Chinon

03 86 78 22 56 

MAÇONNERIE - CARRELAGE

ENTREPRISE

Thierry FOUFELLE

TEL/FAX **03 86 78 81 90**
PORTABLE **06 87 04 12 45**

thierry.foufelle@orange.fr Le Chatz - 58430 Arleuf

SKIMO

1^{er} BILAN DE LA SAISON 2020-2021

Enneigement

La 1^{ère} gelée est arrivée le samedi 21 novembre 2020 et la 1^{ère} neige mardi 1^{er} décembre.

Puis nous avons eu un enneigement assez exceptionnel pendant un mois, de Noël à fin janvier avec 5 week-ends de neige (jusqu'à 10 cm à Arleuf, 30 cm à Préperny, 50 cm au Haut-Folin).

Le jour le plus froid a été lundi 11 janvier 2020 : -9°C

Il a neigé entre dimanche 14 et vendredi 19 mars mais sans qu'elle tienne.

La dernière neige est tombée mercredi 7 avril et la dernière gelée a eu lieu lundi 3 mai, avec une forte gelée le 6 avril (-8°C)

Nombre de jours d'enneigement : 34 jours

Nombre de jours d'ouverture du chalet : 0

Nombre de locations de ski : 0

Activités

Nous avons prévu des animations aux vacances scolaires, malheureusement avec la crise COVID-19, rien de ce que nous avons envisagé n'a pu avoir lieu.



L'enneigement de cet hiver 2020-2021 fut assez exceptionnel et la fréquentation du Haut-Folin par le public tout autant ; du jamais vu ! Plusieurs paramètres y ont contribué :

- La neige est arrivée en abondance pendant les vacances de Noël, ce qui est exceptionnel
- Elle a tenu pendant un mois, ce qui est assez exceptionnel
- Elle était localisée sur le Haut-Morvan
- La communication via les réseaux sociaux est instantanée et très efficace
- Avec la crise COVID-19, les stations de sports d'hiver ainsi que de nombreuses autres activités de loisir étaient fermées, par conséquent, la balade en pleine nature était un des rares loisirs qui pouvait être pratiqué.

Cette fréquentation record a provoqué des problèmes de circulation les week-ends. Il nous a fallu parfois nous improviser agent de la circulation pour désengorger Préperny ! L'intervention de la gendarmerie et la mise en place d'un sens de circulation a permis de fluidifier le trafic les derniers week-ends.

Vu cet enneigement exceptionnel, nous avons eu envie d'ouvrir le chalet, mais il nous semblait impossible de le faire dans le respect des gestes de précautions sanitaires, donc nous y avons renoncé. Quel dommage !

Malgré tout nous ne sommes pas restés inactifs :

• Communication :

- Mise à jour régulière de notre site web
- Envois de méls d'info à notre liste de 1200 abonnés
- Gestion de nos pages Facebook :
- Groupe Haut-Folin : 8383 membres
- Profil Ski en Morvan Haut-Folin : 4741 amis
- Page du lieu Haut-Folin : 2429 abonnés
- Réponses aux nombreuses questions posées
- Modération

• **Damage des pistes :** Même si nous n'avons pas loué de skis, nous avons damé les pistes pour les skieurs qui viennent avec leur propre matériel. Le nouvel engin de damage acheté par la communauté de communes Morvan Sommets & grands Lacs (quad 2 places à chenilles, avec cabine) est vraiment très appréciable.

• **Location de skis et raquettes :** Cette saison nous n'avons pu louer du matériel qu'au lycée militaire d'Autun. Comme c'était un groupe organisé et que c'était en semaine, cela semblait gérable au regard des risques sanitaires. Ainsi nous avons accueilli deux fois de suite, 45 élèves et 5 accompagnateurs.

• **Bûcheronnage :** Nous sommes intervenus de nombreuses fois pour couper des arbres tombés sur la route Arleuf/Glux et qui perturbaient la circulation ou qui menaçaient de se briser ainsi que sur les pistes.

• **Divers :** Nous avons été sollicités par l'association « Team 223 » (Vivien ESTEVEZ, un jeune qui fait de la compétition moto), pour qu'elle puisse vendre des boissons chaudes et des crêpes devant le chalet. Nous les avons mis en relation avec la communauté de commune et ils sont venus 2 week-ends en janvier.

Nous avons participé au groupe de travail pour l'aménagement touristique du site de Préperny, piloté par le Parc naturel régional du Morvan. Nous avons accueilli ces réunions au chalet. Les travaux ont été réalisés cette année, l'inauguration a eu lieu le 23 septembre 2021 et le résultat est très réussi !

Il nous arrive d'être sollicités par les pompiers de la Nièvre pour leur mettre à disposition le chalet, les jours où ils organisent des stages de conduite tout terrain dans le massif du Haut-Folin.

Il nous arrive d'être sollicités par Morvan Oxygène, pour accueillir des groupes au chalet.

Point sur circulation / déneigement

Il y a malheureusement eu des problèmes de déneigement. Sylvain MATHIEU, en tant que président du Parc naturel régional du Morvan, a organisé une réunion de concertation avec toutes les parties prenantes, pour refaire un point complet sur « qui doit déneiger où et quand ? ». Il a été convenu d'établir une convention globale entre les 2 départements, les 2 communautés de communes, les 4 communes, l'ONF et le PNRM afin de redéfinir clairement les choses.

A noter que pour la 1^{ère} fois la commune d'Arleuf a déneigé des parkings, alors que rien ne l'y oblige, mais il y avait nécessité d'agir dans l'urgence ; qu'elle en soit remerciée.

Par ailleurs dans le cadre du projet de développement du Haut-Folin, Sylvain MATHIEU a demandé que la portion de route qui relie Arleuf à Glux, située en Saône & Loire, devienne une route départementale (transfert de propriété de la commune de Roussillon sur 400 m et de l'Etat sur 4 km, au Département de Saône & Loire), puis que le Département de Saône & Loire confie la gestion par convention au Département de la Nièvre. Ainsi ce serait le Département de la Nièvre qui aurait la totalité de la gestion entre Arleuf et Glux et cela simplifierait considérablement les choses.

2° PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU HAUT-FOLIN

Après le renoncement d'EAK en 2017, le projet a été relancé par toutes les collectivités locales qui souhaitent valoriser le Haut-Folin, si possible en partenariat avec un investisseur privé, professionnel du loisir. L'Etat et la Région sont prêts à investir dans le cadre de leurs plans de relance. On en est à la phase de recherche de l'investisseur privé.

3° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue dimanche 10 octobre 2021 à Préperny. Ce fut l'occasion de faire le bilan de la saison passée, de parler des projets pour la saison à venir, qui sont

nombreux, des partenariats avec d'autres associations (Morvan Oxygène, Le Cornemuse, Tortuga, etc.) et de renouveler les instances. Sylvain MATHIEU, qui avait créé l'association SKIMO en 1997 et l'avait toujours présidée depuis, a souhaité passer la main.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : Jean-Luc MATHIEU

Vice-présidents : Julien DUBAN et Nicolas PETIOT

Secrétaire : Maud DOMINGUES

Secrétaire adjointe : Martine MATHIEU

Trésorière : Marlène DELANEUVILLE

Autres membres du CA : Pascale PLAZA (en charge de la communication), Julien BERLAND, Sylvain VEREYCKEN-LAZOU

Il a été décidé de fixer le montant d'adhésion à 5 €/an.

Pour en savoir plus :

<http://www.haut-folin.fr>

<https://www.facebook.com/SkiMorvan>

<https://www.facebook.com/HautFolin/>

Le Président - Jean-Luc MATHIEU

UN PREMIER POSTE POUR L'ASSOCIATION TORTUGA



L'association Tortuga se développe.

Créée en 2020, elle a pour objet de soutenir, promouvoir, animer et valoriser les activités socioculturelles

de l'établissement « le Cornemuse » située à Arleuf, au cœur du Morvan ainsi que toutes les opérations étant susceptibles d'en faciliter le développement. Elle vient également en aide à la connexion entre les différentes associations du village.

Afin de pérenniser ce projet, l'association Tortuga est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Mathilde Roubeau, 19 ans, jeune Château-Chinonaise, titulaire d'un

BTSA développement est animation des territoires ruraux. Elle occupe à ce jour le premier poste de chargée de développement qui a pour attribution la mise en place et gestion de projet. Ses missions sont de coordonner des services civiques, favoriser la collaboration avec les associations d'Arleuf et ses alentours et venir en aide aux habitants du village. Il sera ici question de proposer aux personnes nécessitant une aide, des petits « coups de main » ponctuels facilitant la vie quotidienne. Retirer les objets lourds d'un garage, ranger une pièce, accompagner dans des démarches du quotidien. C'est une mission tournée vers l'intergénérationnel et la solidarité entre voisins. Le contrat de Mathilde est à temps partiel et a été possible avec l'aide de la Mission locale de Château-Chinon sous forme d'un CUI. C'est un contrat de travail conclu entre l'employeur qui va percevoir une aide financière et salariée qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle.

Menuiserie Perraudin SARL

ESCALIER VOLETS ROULANTS

FENÊTRES PVC/BOIS/ALU

STORES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

PORTAILS PORTES DE GARAGES

03 86 85 12 88

perraudin.roger@wanadoo.fr

52, route de Nevers - 58120 Château-Chinon-Campagne



GUYARD MOTOCULTURE

58120 St-HILAIRE-EN-MORVAN

03 86 85 08 34

ASSOCIATIONS



JAMBON DU MORVAN

Notre association participe activement à augmenter la notoriété de notre JAMBON DU MORVAN, les ventes de l'ensemble des producteurs progressent et de nouveaux intervenants nous rejoignent.

Nous avons mis en place une belle action de communication sur l'année 2021 en partenariat avec les associations du Crémant de Bourgogne et du Brillat-Savarin : « Tournée Générale » (cf photo : crédit photo Jean-Luc Petit), qui a eu un très fort retentissement et qui continue à se déployer.

La démarche IGP (Indication Géographique Protégée) avance et nous pensons pouvoir déposer le dossier dans le courant de l'année 2022 d'autant que la qualité des JAMBONS DU MORVAN n'est plus à prouver puisque en 2020, les établissements Dussert ont décroché la Médaille de Bronze au Concours Général Agricole, Médaille exceptionnellement valable jusqu'en mars 2022.

La Confrérie, de son côté, a pu se mobiliser pour des actions ciblées comme le « Tour de France » et prépare tout un programme d'animations, qu'il ne faudra pas manquer en 2022.

Nous tenons à rappeler que l'adhésion à l'Association est ouverte à tout amateur de JAMBON DU MORVAN et que nous accueillons avec plaisir tous les bénévoles qui souhaiteraient le soutenir et nous rejoindre.

Pour nous suivre : <https://www.facebook.com/Jambondumorvan/>

Site internet : www.jambondumorvan.fr

Mail : contact@jambondumorvan.fr



COMITÉ DES FÊTES



Après quelques années de bons et loyaux services, le temps est venu de tirer notre révérence et laisser la place à d'autres bénévoles.

Des idées neuves sauront redonner du dynamisme à la Commune.

Nous souhaitons donc « Bonne route » à l'équipe qui prendra la relève pour les années à venir.

Tous les bons moments partagés avec vous : Nouvel an, galette des rois dansante, les concours de belote et les lotos, les marchés du terroir et de Noël, le repas des voisins, les brocantes, les ateliers artistiques pour les enfants (hélas abandonnés faute de local aménagé et sécurisé pour de jeunes enfants) ; Les oeufs de

Pâques, la St Pierre et autres repas, le 14 juillet avec retraite aux flambeaux, les après-midi belote et autres jeux pour les plus anciens... tout cela restera gravé dans notre mémoire et notre cœur !

Laissons de côté la nostalgie et : « PLACE aux NOUVEAUX ! »

Une Assemblée Générale a eu lieu en novembre 2021 afin de réélire un nouveau bureau.

La Présidente et les membres du bureau

Le Cornemuse

Bar
Concerts
Resto

Au cœur du Morvan

03 86 78 84 66

lecornemuse.com

Sarl ALEXANDRE

Nutrition animale
Produits du sol

AUTUN - 03 85 52 77 05

BLANZY - 03 85 68 02 50

DUFRAIGNE
Couverture

Pour particuliers
et professionnels

Mçonnerie
Taille de pierre
Gros œuvre

71400 AUTUN

03 85 52 21 63

www.dufraigne-batiment.com

F.C.C.C.A

POUR LA SAISON 2020/2021

Le club du FCCCA se constitue ainsi : 44 séniors et 72 jeunes de 7 à 16 ans sans oublier les dirigeants et l'arbitre.

L'équipe A est encadrée par Soufiène BILKADI et l'arbitre assistant Thierry FOUFELLE.

L'équipe B est encadrée par Gérard VANNIER et les arbitres assistants Patrick ESPIRE et Yvon GUIMIOT.

L'équipe féminine a été créée en entente avec le club de Corbigny.

Les équipes jeunes sont encadrées par Bruno BOUDOT vice-président.

Thierry FOUFELLE remercie l'investissement et le soutien des municipalités d'Arleuf, Chateau-Chinon Ville et Château-Chinon Campagne pour le prêt et l'entretien des installations et subventions. La communauté de communes Morvan sommets des grands lacs pour sa subvention ainsi que le conseil départemental de la Nièvre.

Le Président souligne que la vente des calendriers a rapporté un fort succès.

Pour la saison à venir, le club pense faire une entente avec le club voisin Corancy et la création d'une éventuelle équipe supplémentaire. Le club recherche des

sponsors où des personnes pour du mécénat, ce qui permettrait d'embellir le club.

Tout le club remercie Michèle DUBOIS pour le lavage des maillots séniors et jeunes, Véronique FOUFELLE et Gilberte GAUTRAIN pour le travail de secrétariat, ainsi que l'arbitre Stéphane GERBEAULT.

Le club remercie également Maxime GAUTRAIN pour son investissement au sein du club.

Bureau du F.C.C.C.A pour la saison 2020/2021

Président d'honneur : Maxime GAUTRAIN

Président : Thierry FOUFELLE

Vice-Président : Bruno BOUDOT

Secrétaire : Véronique FOUFELLE

Trésorière : Gilberte GAUTRAIN

Trésorière Adjointe : Michèle DUBOIS



L'ANARTISTE

Enfin le Théâtre des Brenots a retrouvé un peu de vie, le 19 septembre dernier.

Pas de chance, il a plu toute la journée, ce dimanche de septembre.

Mais le public était là, comme au bon vieux temps, environ une cinquantaine de personnes, des habitués et même des spectateurs nouveaux.

Merci encore à Radio Morvan, qui nous avait reçus et le Journal du Centre, qui avait édité un article sur notre spectacle.

Merci surtout à ces spectateurs, venus de Decize, Dijon et bien sûr de Arleuf, Château-Chinon, et de la région, qui ont assisté, écouté et échangé par leur écoute et leurs applaudissements.

Sans oublier, le pot habituel de fin de spectacle, pour continuer celui-ci.

Le Thème de cette année était un peu triste, puisque c'était un hommage à mon frère aîné, mais on a surtout retrouvé ses grands thèmes préférés à travers ses pièces de théâtre, ses poèmes et ses chansons.

En résumé, un florilège, plein d'émotion, de poésie et de rires.

Que dire de plus...

Un après-midi de pluie, baigné du soleil de cette rencontre entre des spectateurs et des comédiens.

Pierre LEFEBVRE

NOUVEAU

Commandez nos produits en ligne sur
www.fernand-dussert.fr
(Retrait possible sur place)

**6, allée de Sombreffe
58430 ARLEUF**

EURL Daniel MARTIN

45, chemin de l'haut de l'arche - 58370 VILLAPOURÇON

**Tél. 03 86 78 60 44
Port. 07 50 24 15 21**
eurldanielmartin@orange.fr

AVIA PRODUITS PÉTROLIERS
Gas-Oil - Fiouls - GNR
Dépôt : Moulins-Engilbert

LA RÉVOLUTION À ARLEUF (4)

IV - L'ANNÉE 1793

L'année 1793, avec l'exécution du roi et les débuts de la Convention, au niveau national, marque à la fois une rupture et une accélération dans le déroulement du processus révolutionnaire.

Sur le plan local, les événements se font aussi plus précipités, et, de ce fait, plus documentés. C'est pourquoi, plutôt qu'une approche purement chronologique, j'ai choisi un plan thématique.

En effet, parmi les remous politiques de l'année 1793, les affaires militaires ont pris une place prépondérante, vu le contexte guerrier auquel s'est ajoutée l'insurrection vendéenne. C'est l'angle de vue choisi cette année. En cette matière, 1793 débute avec un phénomène, observable dans de nombreuses communes, c'est-à-dire la hausse soudaine de la nuptialité en janvier et février. Certes, février est l'une des périodes les plus propices aux mariages, vu l'inactivité agricole hivernale, mais cette multiplication des mariages, déjà étudiée dans la commune proche de Corancy, mérite une explication. C'est à mettre en relation avec la pression militaire que les autorités locales, en relation avec Paris, pressentaient. La levée en masse de 300 000 hommes sera décrétée les 21 et 24 février 1793, et il faut sans doute interpréter les mariages précipités d'avant-décret comme un moyen, pour les jeunes agriculteurs, d'échapper d'avance à la conscription. A Corancy, il y a 36 mariages en 1793 (contre une moyenne de 10 habituellement), dont 24 entre le 22 janvier et le 12 février. A Arleuf, nous dénombrons 33 mariages (contre une moyenne d'environ 15) dont 20 entre ces deux mêmes dates. Les autorités municipales auraient pu favoriser ces unions pour des raisons évidemment économiques.

Pour ce qui est de la levée des 300 000 hommes sur le plan national, chaque commune devait son contingent ; sur 341 hommes réquisitionnés pour le département de la Nièvre, 12 étaient dévolus à Arleuf, normalement sur la base du volontariat, concernant les citoyens de 18 à 40 ans, célibataires et veufs sans enfants.

Le 24 février, en application de la loi pour aider les parents et enfants de volontaires, 18 personnes de 49 à 70 ans sont venus se faire inscrire, mais on n'a retenu que Jean Rollot-grange et Jean Carné ; une délibération du corps municipal considère que tous ces gens

sont pauvres et patriotes et sollicite un secours annuel de l'Etat jusqu'à la fin de la guerre.

Le 10 mars, le conseil municipal se réunit à 8 heures et annonce que les citoyens seront assemblés ce jour dans l'église après la grand-messe. Un registre est ouvert pendant 3 jours pour y inscrire les citoyens volontaires pour la conscription ; il est prévu un don d'uniformes.

Mais une réunion le 13 mars, à 6 heures du soir, constate qu'un seul volontaire est inscrit, d'où un arrêté qui provoque une nouvelle convocation le jeudi suivant à 7 heures dans l'église.

Le 14 mars, à 8 heures du matin, en présence de Theureau, commissaire, et Jean Gabin, procureur communal, le maire menace d'inscrire tous les citoyens éligibles si le contingent n'est pas complété de ; ne seront exemptés que les jeunes hommes qui n'auraient pas la taille de 4 pieds 9 pouces pieds nus. Pour les exemptés, seuls se présentent Lazare Rollot et Jean Carné, mais ce dernier doit subir le tirage au sort, réclamé par les citoyens à l'unanimité, plutôt que le vote.

Pour ce tirage au sort, on confectionne des billets (autant que de citoyens pour subir le sort) et, parmi ces billets, 11 seront marqués de la mention « militaire » (le 12^e étant déjà inscrit). Chacun a pris un billet et le sort a désigné :

- Emilan Blandin, du Châtelet • Jean Rollot, des Rollots
- Jean Trinquet, des Manges • Lazare Buteau, même lieu
- Michel Galice, du Chatz • Léonard Bouchoux, de Voucoux
- Lazare Buteau, des Petits • Gaudriot, commandant de bataillon, de la Tournelle
- Silvain Bouchoux, des Gardebois • Claude Cotteau (Cottin), domestique au château de la Tournelle
- Léonard Mailleard, du Chatz

Les choses vont se compliquer.

Gaudriot, en exécution de la loi de 24 février autorisant les volontaires à se choisir un remplaçant, présente Claude Maitout, de Blanzay. Etienne le Maître, de Fachin, remplace Jean Trinquet. De plus, sur les 12 hommes fournis, il fallait en remplacer 2, Jean Carné, réformé, et Claude Cotin, qui s'était évadé. Le scrutin désigne Pierre Bœufnoir, du Marau.

Le 24 mai, à 8 heures, est convoquée une assemblée de citoyens pour fournir le nombre d'hommes requis. Amiot, maire provisoire (Jean-Marie Vaucoret a été suspendu par le district le 13 avril) fait part d'un arrêté du 17 mai, lu au prône de la messe du mardi, stipulant qu'il faut de nouveaux hommes, le chiffre étant devenu 16 pour Arleuf.

Dès le mardi 21, à partir de 8 heures jusqu'à 8 heures du soir, un registre pour les volontaires avait été dressé au pied de l'arbre de la liberté : il fallait compléter par le sort ou par le scrutin, le sort a été adopté. Visiblement le vote, qui devait se faire à main levée, inspirait de la méfiance, au vu des possibles rivalités ou querelles intestines.

Le maire, avec le commissaire Truchot, fait un appel aux volontaires dans les termes suivants : « tous unanimement ont déclaré que le contingent de cette commune leur paroissoit très fort en comparaison des paroisses



BOUCHERIE

PHILIPPE ET SERVAIS

Présent tous les vendredis sur le parking de la boulangerie d'Arleuf de 8h00 à 10h00.

LIVRAISON POSSIBLE

16, rue de l'Eglise - 71550 ANOST

03 85 82 72 85 - 06 18 04 52 21

sarphilippeservais@gmail.com

voisines, que l'arrêté du district de Château-Chinon dont il leur a été fait lecture exemptait les métalliers fermiers ou petits exploitants pour eux-mêmes et avec des bœufs qu'étant tous de cette classe ils se croyaient exempts de tous sujets au sort, qu'ils ne tireraient point au sort ». Voulant éclairer la situation, il est décidé de se trouver le dimanche prochain au matin au directoire du district de Château-Chinon (dans la tour proche de l'enclos des Capucins). Tout cela sous la surveillance d'un bataillon de la garde nationale, en raison de la circulation de malveillants et traîtres (mots de l'époque, qui sont bien le reflet des mentalités et de l'atmosphère d'alors).

Le 9 juin est procédée l'estimation des fusils qui doivent être donnés aux volontaires pour la Vendée : le chiffre est de 16 armes d'une valeur de 271 livres. Léonard Guenard, François Chevrier et Jean Trinquet-Gaspard, nommés commissaires, se sont heurtés aux refus de Pierre Defosse dit Loiseau, du Marau, et Lazare Rollet, de Montignon, malgré la promesse d'une indemnité.

Le 17 juillet, la municipalité est mise en demeure par le district de remplacer sans retard 3 soldats manquants, d'où une convocation pour le 19 d'une assemblée d'éligibles, en place publique, puis dans l'église, vers 6 heures. Il d'agit de remplacer Lazare Carné et Blaizot Ralin, qui se sont enrôlés dans le district d'Autun, et Bel, malade. La population se refuse, cette fois, au tirage au sort, car :

- La commune fournit plus que prévu
- Les deux premiers citoyens doivent compter dans le contingent d'Arleuf
- Il est présumé que les 3 hommes demandés doivent remplacer Etienne Bouchoux, Philibert Gonin et Guiot, qui, sous de faux prétextes, se sont fait décharger par le district

La réponse du procureur est nette : il faut obéir quand même, quitte à compenser par la suite (on pensait donc à des levées prochaines), retrouver les 2 citoyens comptant pour Autun ; de plus, Etienne Bouchoux, Philibert Gonin et Guiot ne sont pas déchargés du service.

La population d'Arleuf est réactive : si on oblige les citoyens d'Arleuf à tirer au sort, que ceux qui ont été exemptés à Château-Chinon subissent aussi le sort, et que Jean Parise, des Joyes, François Carné, des Carnés, Lazare Rollet-mont, de Montignon, le fils de Jean Bel, des Maçons, et le fils de Louis Defosse, même village, soient comptés et soumis au sort « quoiqu'ils fussent absents et occupés à charrier dans des pays éloignés ». C'est ici

une claire allusion à la fonction de galvachers, que trop d'auteurs ont voulu confiner aux seuls 19^e et début 20^e s. alors qu'il en est fait mention déjà au 18^e s.

Le 19, le conseil municipal considère que l'absence de ces citoyens précède l'évasion de Carné et Blaizot et que par conséquent ils n'ont pas à faire le tirage. Par ailleurs, si on les faisait concourir et qu'ils soient désignés, on ne pourrait faire appel à eux rapidement, vu leur éloignement. La grande majorité des présents persiste dans son refus. Le conseil est invité à se rendre le lendemain à 9 heures au district.

Le 11 août, le conseil municipal émet un doute sur la validité d'un soi-disant congé accordé à Etienne Bouchoux et Philibert Goris pour se faire remplacer, les intéressés n'ayant jamais prouvé qu'ils étaient fils de laboureurs.

Le 22 septembre, la commune doit fournir un contingent de 2 cavaliers ; la décision est lue à l'issue de la messe ; il y est prévu que le mercredi suivant, le 25, les jeunes de 18 à 25 ans s'assembleront à l'église.

Le 8 octobre, le citoyen Sautereau Quincize fait don de 12 aunes de toile pour faire des chemises aux 2 cavaliers plus 25 livres en assignats pour chacun plus 4 sols « tant qu'ils combattront pour la défense de la liberté ». Le 16 octobre les citoyennes Bertheault (sœurs du curé réfractaire) ont l'ordre de faire conduire leur jument et le juge de paix Theureau ses chevaux dans les 8 jours à Nevers pour être estimés.

Le 23 nivôse an II (12 janvier 1794) le contingent d'Arleuf en matière animale est de 5 bœufs et 2 vaches. L'agent national requiert Lazare Girard, laboureur aux Pasquelins, pour 2 gros bœufs, Lazare Boule, pour la même chose, Jean Rollet-glin, idem, et Simon Comte, pour une grosse vache, le tout devant être livré le lendemain à 9 heures.

Le 20 pluviôse enfin, (8 février 1794) on recense le nombre de chemises pour les volontaires. On fait appel aux gens pour les réquisitions, mais personne ne vient. Evidemment, les affaires militaires continueront leurs cours dans les années suivantes. On remarque de toutes façons dans ce qui précède une manière de réagir et de résister assez propre aux mentalités d'Arleuf. Il y aura même des désertions plus tard, en l'an 7.

Nous aborderons l'an prochain les autres événements qui ont concerné Arleuf en 1793, dans un contexte politique et guerrier assez mouvementé.

Christian Bouchoux, les Pasquelins, 1^{er} novembre 2021.



Weldom
ensemble, c'est mieux

Livraison fuel à domicile - Station 7j/7
www.weldom.com

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

M.L.V. SA
46, route de Nevers
58120 Château-Chinon
03 86 85 02 30
Fax 03 86 85 01 44

B.M.B. SARL
ZA du Bazois
58110 ALLUY
03 86 84 06 04
Fax 03 86 84 04 26

VISITEZ
L'ECO MUSEE
DE L'ABEILLE



DEGUSTEZ
MIELS
PAINS
D'EPICES
BISCUITS
PRODUITS
LOCAUX

LES RUCHERS DU MORVAN
Ferme Apicole Biologique
Port-de-l'Homme
CORANCY - D 37 - 58120 CHATEAU-CHINON
Tél. 03 86 78 02 48
ruchers.du.morvan@wanadoo.fr



24, route de Marcilly
58800 CORBIGNY

14, route de Châtillon
58290 MOULINS-ENGILBERT

24, rue Nicéphore Niepce
71400 AUTUN

Route de Toulon-sur-Arroux
58170 LUZY

Tél. 07 494 494 97

www.gbucchez.fr

FENDT VALTRA



Plâtrerie - Peinture - Faux Plafonds
Ravalement - Isolation par l'extérieur



26, rue de la Grille - 71400 Autun

Tél. 03 85 52 03 94

sarl.rieufort@orange.fr



Les Mouilleferts - 7, chemin de la Creuse - 58120 CHÂTEAU-CHINON
06 12 63 10 44 - droinflorent@orange.fr



12, bvd de la République
58120 CHÂTEAU-CHINON-VILLE

03 86 85 04 43

veronique@legoutdesmots.fr

legoutdesmots.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 9h30-12h30 / 14h-18h45

Mercredi 9h30-18h45

Jeudi 9h30-12h30 / 14h-18h45

Vendredi 12h-18h45

Samedi 9h30-12h30 / 14h-18h

THIBAUT LE ROUX



07 60 07 84 41
ent.thibaultleroux@gmail.com



**BOUQUETS
FLEURS
PLANTES
COMPOSITIONS
FLORALES**

12, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 78 22 84 - contact@aulysblanc.com

Au Lys Blanc Chateau Chinon - Vente à distance

LA LUNETTERIE

OPTIQUE - SOLAIRES - LENTILLES DE CONTACT

32, Boulevard de la République - 58120 CHÂTEAU-CHINON

Tél. 03 86 78 19 38

Fax 09 70 63 25 96

lalunetterie58@orange.fr - www.lalunetterie58.fr



ENTREPRISE GUILLOT EURL

Maçonnerie - Carrelage - Travaux publics

8, rue Jean Jaurès
58120 CHÂTEAU-CHINON

Tél. 03 86 85 12 67

nicolas.guillot@sarl-guillot.fr